



Françoise Roche
Secrétaire Générale

5, rue Clisson 75013 PARIS / T 0684572075 / T F 0153940753
FR41@wanadoo.fr / gc.roche@orange.fr
www.snca-nat.fr

COMMUNIQUE

Gros plan sur le CDDF

Le 13 juillet, le Président a pris un air très fâché lorsqu'il a abordé le problème de l'absentéisme et du décrochage des jeunes élèves. Il a envisagé de lourdes sanctions pour leurs parents, incluant la suspension des allocations familiales.

Evidemment, il n'a pas dit que sa politique contre le décrochage et l'absentéisme avait échoué.

Un de ses cireurs de pompes, et élu du peuple, en a ajouté une bonne rasade en annonçant, en pleines vacances, qu'il déposerait à la rentrée une proposition de loi pour faire payer et même emprisonner les parents des jeunes cancre présumés délinquants.

Lui non plus n'a pas dit que la politique présidentielle et gouvernementale avait sur le sujet de l'absentéisme et du décrochage lamentablement échoué.

Or cette politique a échoué parce que ni SARKOZY, ni FILLON, ni DARCOS, ni CHATEL n'a fait appliquer la LOI.

La LOI du 5 mars 2007, sur la prévention de la délinquance, votée à la demande du ministre de l'Intérieur, un certain Nicolas SARKOZY qui était aussi candidat à la présidentielle, instaure le Conseil des Droits et Devoirs des Familles ... lequel n'a jamais été mis en place à quelques exceptions près, d'ailleurs le plus souvent en non-conformité avec la LOI.

Ce CDDF doit être créé par le maire ; il associe au représentant de la municipalité, ceux des services sociaux, de la justice, voire de la police ou de la gendarmerie. Chaque fois que dans un établissement situé sur la commune, un-e élève pratique l'absentéisme avec constance ou se livre à des incivilités et dégradations dans son école, collège ou lycée, la famille et l'élève sont convoqués devant ce conseil. Ils ne peuvent se dérober, comme c'est le cas le plus souvent lorsque c'est le chef d'établissement qui prend cette initiative, puisqu'ils y sont contraints par les forces de l'ordre.

La famille est invitée à signer un contrat afin d'améliorer la conduite scolaire de son enfant. Ce contrat peut être renégocié s'il y a lieu. Mais si la famille ne le respecte pas, et cela de façon insistante, le versement des allocations familiales peut être suspendu jusqu'à ce qu'enfin les termes du contrat soient tenus. Alors, non seulement le versement des allocations familiales reprend, mais les sommes suspendues sont rétroactivement allouées.

Le SNCA e.i.L. Convergence a mis dans ses mandats la mise en place et le fonctionnement républicain du CDDF pour deux raisons principalement :

- La violence à l'école commence avec l'absentéisme ; et cette violence scolaire ne peut être éradiquée par l'action (ou l'inaction !) de la seule institution scolaire. Le CDDF associant à ses côtés d'autres institutions de la République est un outil pertinent pour sortir l'Ecole de son isolement vis-à-vis de cette violence.
- Le manque d'implication des familles est souvent mis en cause pour expliquer absentéisme, décrochage et pré-délinquance. Quel meilleur moyen pour pallier ce manque d'implication que la pédagogie républicaine pratiquée par le CDDF qui n'est ni un tribunal ni un commissariat de police mais un lieu de dialogue entre des familles dépassées, voire marginalisées, et les représentants des institutions démocratiques de la Cité ?

Reste que la mise sous le boisseau du CDDF par ses initiateurs eux-mêmes pose un sérieux problème !

Il est maintenant notoire qu'une des tendances lourdes du sarkozysme est de faire voter des lois dans l'urgence émotionnelle d'un fait divers quelconque, morsure de chien, braquage de casino ou mort d'un Gitan.

Que ces lois s'empilent les uns sur les autres, se répètent ou se contredisent sans que cela effarouche le moins du monde leurs promoteurs. Qu'elles sont toutes liées au problème de la sécurité des biens et des personnes que l'Etat doit garantir à tous ceux qui vivent sur le territoire national. Que leur non application systématique contredit cette responsabilité de l'Etat. Qu'en conséquence non seulement l'insécurité ne régresse pas mais elle s'amplifie parce que les malfrats de tout poil, les vrais malfrats, se sentent les mains libres. Que cette insécurité permet à nos ir-responsables dirigeants de déverser leur logorrhée sécuritaire à qui mieux-mieux et qu'ils espèrent ainsi nous entourlouper chaque jour davantage.

Son intérêt, jamais démenti, pour le travail de la Mission Générale d'Insertion de l'Education Nationale (MGIEN) lui donnant des informations concrètes et calamiteuses sur le nombre grandissant de jeunes et de très jeunes en perdition, **le SNCA e.i.L. Convergence exige que les pouvoirs publics, au lieu d'être en pré campagne électorale, mettent au plus vite en place le CDDF.**

Et ne fassent plus la sourde oreille chaque fois qu'une organisation syndicale dit la vérité !

SFDB, le 11 août 2010